



Note Explicative pour l'accès en Licence 2 et Licence 3 pour la rentrée universitaire 2020-2021

Conditions d'accès :

➤ *Inscription en L2 et L3*

- Vous êtes étudiant non titulaire du diplôme requis (BTS, DUT...), étudiant venant de CPGE non conventionnée avec l'UPPA ou étudiant souhaitant se réorienter

Accès au diplôme demandé après examen du dossier de candidature validé par la commission pédagogique.

Constitution du dossier de validation d'études via le site [Apoflux](#) : **du 14 avril au 15 juin 2020.**

Ce Dossier **Complet** ainsi que les pièces justificatives sont à déposer **directement** dans l'application.

- Vous êtes étudiant titulaire du diplôme requis (Droit, AES, Économie Gestion) obtenu dans une autre université française

Les inscriptions sont ouvertes à tout étudiant **titulaire d'une L1 ou L2 ECO, DROIT, AES** ou à tout étudiant ayant validé un **semestre ET 10 ECTS (minimum)** au semestre restant.

Pour tous : inscription en ligne sur le site de l'UPPA **après** validation de votre pré-inscription via l'application [Apoflux](#) .

Constitution du dossier de validation d'études : **du 1^{er} juillet au 19 juillet 2020**

Ce Dossier **Complet** ainsi que les pièces justificatives sont à déposer **directement** dans l'application.

Le transfert de dossier doit également être demandé auprès de votre université d'origine.

➤ *Inscription L3 Sciences Sanitaires et Sociales*

Les étudiants voulant s'inscrire en Licence 3 Sciences Sanitaires et Sociales, devront candidater via [le site Apoflux](#) du **14 avril au 15 juin 2020**.

➤ *Inscription L3 Gestion comptable et financière*

- Remplir la [fiche d'appréciation confidentielle](#) (pour les étudiants non titulaires de la L2 Économie-gestion)
- Inscription en ligne sur le site de l'UPPA **après** validation de votre candidature via [Apoflux](#), (en fonction de votre situation expliquée précédemment).

➤ *Autres cas*

- Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans) et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.
 - Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les [Relations Internationales](#).
- **Pour les étudiants déjà inscrits à l'UPPA, inscription administrative en ligne : <https://formation.univ-pau.fr/fr/inscriptions.html>**